



Software Developer 100%

[POSTULER](#)[RETOUR À LA LISTE](#)

Description de l'emploi

L'Hôpital du Valais cherche un-e :

Software Developer 100%

Pour le service Informatique, unité Clinical Developments IT

Vous êtes passionnés par la conception, le développement et la réalisation dans le domaine de l'informatique ?

Vous aspirez à rejoindre une équipe motivée et dynamique ? Cette opportunité est peut-être pour vous, postulez sans attendre !

Lieu

DG & Centre de Services / SION

Secteur

Informatique

Taux d'occupation

100 %

Exigences

Votre mission :

- Concevoir et développer des applications cliniques et en évaluer les avantages, les contraintes et les coûts ;
- collaborer de façon transverse avec les différentes parties prenantes et en interface avec les fournisseurs et les utilisateurs du dossier patient informatisé ;
- concevoir, rechercher et développer des solutions permettant une utilisation rationnelle, sûre et efficace des moyens informatiques ;
- assurer la maintenance des développements déjà réalisés ;
- participer aux activités de cartographie du périmètre logiciel, ainsi que des flux de données en lien avec les architectes IT ;
- proposer des orientations techniques respectant les standards de qualité, les bonnes pratiques IT-HVS en termes de techniques, de développement, de sécurité et répondant aux problématiques fonctionnelles des utilisateurs ;
- participer à l'élaboration de la méthodologie et des standards et veiller à leur bonne application.

Votre profil :

- Bachelor ou Master en informatique ou formation jugée équivalente ;
- 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire ;
- sens de la collaboration marqué, force-vive, innovateur et motivé ;
- excellente capacité à communiquer ;
- bonnes connaissances des technologies (Full Stack) de développement modernes ;
- connaissance d'ITIL v3, Atlassian JIRA, DevOps, un plus ;
- de langue maternelle française avec des connaissances de l'allemand.

Nous offrons :

- 5 semaines de vacances, 6 semaines dès 40 ans ;
- 11 jours fériés ;
- flexibilité du temps de travail et télétravail ;
- 13^{ème} salaire ;
- perte de gain maladie et accident ;
- service de garde pour enfants malades ou accidentés, Croix Rouge VS et VD ;
- congé maternité de 16 semaines et congé paternité de 3 semaines ;
- 2 jours par année de formation continue.

Entrée en fonction

De suite ou à convenir

Personne de contact

Sacha Pillet, IT Manager

Information de contact :

+41276031528

sacha.pillet@hopitalvs.ch

[POSTULER](#)